

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **58 (1922)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : ERNEST BRIOD : *Les confusions de mots.* — PIERRE BOVET : *Une jolie entreprise et un beau succès.* — ADRIEN REVERCHON : *Géographie locale.* — LES FAITS ET LES IDÉES. — LES LIVRES. — PARTIE NARRATIVE : HANS ZULLIGER : *M'sieu, ils fument !*

LES CONFUSIONS DE MOTS

Réponse à la question posée dans l'Educateur du 18 février.

La question des confusions de termes posée dans l'*Educateur* à propos de l'enseignement géographique, intéresse en fait tous les enseignements. En cherchant à la résoudre pour l'un d'entre eux, on la résout du même coup pour les autres.

Que l'élève, ainsi qu'on nous le dit, confonde *Ardennes* et *Apennins* en tant que mots, c'est possible et humain si l'enseignement géographique consiste en une mémorisation de termes. Cette confusion est toutefois improbable si chaque terme éveille une idée concrète, s'associe à des notions claires. Avant tout, le terme *Ardennes* doit être lié à ceux de *France* et de *Belgique* et être associé nettement à la situation de cette chaîne de collines sur la carte. Admettez d'autre part qu'on ait décrit aux élèves, ou qu'on leur ait fait décrire d'après une gravure, l'aspect des Ardennes ; qu'on leur ait parlé de la forêt des Ardennes et de son rôle tragique pendant la guerre ; que tel d'entre eux ait lu le charmant récit « Les Robinsons des Ardennes » ; que, en passant, on ait mentionné les sangliers et même les loups des Ardennes qui, dans les hivers rigoureux, viennent jusque dans notre Jura : on a du même coup associé le nom de cette contrée à un certain nombre de notions connexes qui sont autant de fils conducteurs ; si l'un vient à se rompre, les autres tiennent encore.

Le terme *Apennins* apparaîtra dans les leçons à un moment différent ; il s'associera à la notion *Italie* et à quelques notions accessoires d'aspect et de mœurs. Et dès lors une confusion apparaît comme fort improbable. En revanche, elle ne manquerait pas de se produire pour les mémoires faibles si ces mots étaient étudiés

ensemble, et si, en présentant l'un des deux, on s'empressait d'ajouter : « N'allez pas confondre *Ardennes* et *Apennins* ! » Ce serait un moyen infailible de provoquer l'erreur, car l'esprit serait ainsi invité, en quelque sorte, à grouper autour du second les associations d'idées qui conviennent au premier, ou vice versa.

Il serait aisé de répéter un raisonnement analogue à propos du deuxième exemple cité : *Corée* et *Crimée*. Mais nous ne voulons pas abuser des démonstrations faciles. Nous préférons tirer les conclusions suivantes des remarques qui précèdent, conclusions dont la première est un lieu commun, et dont les autres pourraient paraître prématurées, si elles ne s'appuyaient dans notre esprit sur des centaines de cas observés pendant 27 années d'enseignements très divers :

1. Un mot, nom géographique ou autre, est le signe conventionnel qui fixe une notion dans la mémoire.

2. Tout terme nouveau doit, au moment où il apparaît dans l'étude, produire sur la mémoire une impression nette, forte, et si possible multiple (auditive par la leçon, visuelle par la carte ou l'image, éventuellement motrice par l'écriture ou le dessin de croquis).

3. Il faut éviter de troubler cette impression individuelle par des impressions simultanées de même nature qui pourraient engendrer une confusion.

4. L'impression individuelle que fait un mot sur la mémoire doit être fortifiée par des associations d'idées.

Ces conditions remplies, l'assimilation du mot devient certaine si l'enseignement revêt la forme voulue.

Il peut toutefois arriver que la troisième ne soit pas réalisable ; ce cas se produit lorsque deux termes appartiennent au même groupe naturel, et doivent par conséquent être mémorisés simultanément ; par exemple *Arpille* et *Arpette*, ou, dans un autre ordre d'idées, *pétale* et *sépale* (car, rappelons-le, la question qui nous occupe n'intéresse pas la géographie seulement). Il faut alors renforcer d'autant plus les associations d'idées autour de chaque mot, que la confusion est plus à craindre. Inutile, pour cela, d'user de recommandations et de mises en garde : elles iraient à fin contraire !

C'est dans l'enseignement des langues, maternelle ou étrangères, que la question prend l'intérêt pratique le plus direct. Tous ceux qui enseignent l'allemand savent la curieuse confusion que créent les mots *Mädchen* et *Mensch*, dans la forme plurielle *Men-*

schen du second. Impossible d'éviter ici la simultanéité d'étude, les deux mots appartenant au même centre d'intérêt. Différencions-les donc soigneusement par la prononciation et l'écriture, puis par des associations allant du concret à l'abstrait : Karl ist ein Knabe, Marie ist ein Mädchen ; ein Knabe ist ein Mensch ; ein Mädchen ist auch ein Mensch ; Knaben und Mädchen sind Menschen, etc. N'avons-nous pas vu des élèves confondre *stricken* et *trinken*, voire même *stumpf*, *Strumpf*, *Rumpf* et *Trumpf* ! On n'a pas idée de l'état lamentable dans lequel un enseignement mal compris peut plonger la mémoire non seulement d'un enfant, mais aussi d'un élève de gymnase, d'école normale ou de commerce ! Il y a là tout un domaine encore insuffisamment exploré, mais dont nous savons assez de choses, toutefois, pour être prémunis contre des chances d'erreurs par trop grossières ¹.

La dérivation, la composition et l'étymologie, en d'autres termes la constitution de familles de mots, sont des moyens à ne pas négliger pour affermir les notions verbales ; quand l'élève a compris et utilisé les adjectifs *mädchenhaft* et *menschlich*, une confusion entre *Mädchen* et *Mensch* n'est plus possible ; elle l'est moins encore si l'on sait que *Mädchen* est un diminutif du mot désuet *Made*, qui est lui-même un doublet de *Magd*. Les composés *Stricknadel* et *Trinkwasser*, ainsi que la conjugaison de *stricken* et *trinken*, mettent fin à toute confusion entre ces deux verbes.

Mes élèves d'anglais confondaient obstinément les deux noms de jours *Tuesday* et *Thursday*. Je n'ai réussi à mettre fin à ce qui-proquo qu'en recourant à l'étymologie éclairée par le parallélisme des langues : *Tiw*, dieu germain de la guerre, a donné son nom à *Tuesday* et à l'allemand *Dienstag*, comme *Mars* a donné le sien à *Mardi* ; tandis que *Thursday* dérive de *Thor*, le Jupiter teuton, dieu de la foudre dans *Donnerstag*.

Les confusions de mots ! plaie de l'étude des langues étrangères bien plus que de celle de la géographie ! Et surtout plaie du français chez les gens de demi-savoir, depuis l'ineffable Grognuz trouvant « obsèques » les danses des Folies-Bergères, jusqu'à ce conseiller communal d'une ville romande qui, l'autre jour, tonnait contre la construction d'un « aréodrome » et déclarait ne pas croire à l'avenir des « aréoplanes », preuve évidente que les nombreux aréopages politiques dans lesquels il siège n'ont pas réussi à aérer son esprit !

ERNEST BRIOD.

¹ L'auteur de cet article prépare, pour l'*Annuaire de l'Instruction publique* de 1922, une étude dans laquelle ce sujet est traité plus en détail.

UNE JOLIE ENTREPRISE ET UN BEAU SUCCÈS

Le Musée des Beaux-Arts de Berne a abrité dernièrement une exposition charmante, celle de dessins d'enfants et d'adolescents présentés depuis dix ans aux concours annuels de l'Almanach Pestalozzi. Il y a là des trésors.

Nous sommes heureux de dire tout de suite que beaucoup de nos lecteurs les auront bientôt plus immédiatement à leur portée. Nous apprenons en effet que Zurich aura ces dessins en avril, Fribourg en mai, Bâle en juin; Lausanne, qui, grâce à l'initiative de notre collaborateur M. Payer, est d'ores et déjà sur les rangs, les aura en septembre; en octobre ils seront à Genève, sous les auspices de l'Institut J. J. Rousseau. Nous nous félicitons de la perspective de posséder chez nous tout cela, et quand beaucoup de maîtres auront vu ces dessins, il faudra qu'un spécialiste dégage dans l'*Educateur* les leçons qu'on en peut retirer pour l'enseignement du dessin; mais puisque le hasard de quelques heures passées dans la ville fédérale m'a donné la primeur de cette vision, je ne renonce pas au plaisir de m'en prévaloir tout de suite et de me faire dès maintenant l'annonciateur de ces petites œuvres d'art.

Une notice illustrée explique très heureusement ce qu'on a voulu faire, et ce que l'on a fait.

L'exposition représente à peu près la vingtième partie des 20 000 dessins reçus par l'almanach Pestalozzi, soit la moitié de ce qu'apporte chaque année. Ces chiffres montrent quel entrain les enfants suisses apportent à dessiner et à peindre.

Quand il s'est agi de choisir ce qu'on exposerait, on a d'abord fait en sorte que tous les âges et que les diverses parties du pays fussent représentés à l'exposition. Après quoi on a constitué des séries intéressantes à divers points de vue.

1. Travaux qui se distinguent par l'originalité et la sensibilité artistique dont ils témoignent, et qui ne doivent rien à l'enseignement.

2. Travaux dans lesquels l'action de l'école se fait sentir, mais qui frappent par la façon personnelle dont le sujet a été choisi et représenté.

3. Travaux influencés ou déterminés par des leçons de dessins, des modèles classiques, etc. Ces compositions intéresseront notamment les maîtres.

4. Travaux, enfin, qui témoignent d'aptitudes techniques exceptionnelles, étonnantes.

Pour le concours, tous les dessins sont accompagnés d'une attestation d'un des parents ou d'un maître, certifiant que l'enfant a travaillé seul. Certains cas exceptionnels ont déterminé un supplément d'enquête. Les travaux peuvent être des produits de l'imagination ou de la mémoire, ou des dessins d'après nature; seules les copies sont exclues.

Il faut louer cet intelligent éclectisme de l'arbitre artistique de l'Exposition, M. Linck. Il a su faire accueil à des talents extrêmement divers. Il y a de tout dans ce qu'il nous montre : une jolie fantaisie, un souci marqué d'exactitude, des aquarellistes sensibles à la tache de couleur ; des architectes préoccupés du détail minutieux ; d'ingénieux et adroits découpeurs de silhouettes, des portraitistes fidèles et des humoristes poussant jusqu'à la charge. Ici ce qui frappe, c'est la gaucherie, là la grâce ; parfois l'intelligence, souvent le cœur. Que d'aperçus intéressants sur ces âmes toutes fraîches !

Et comme la diversité des intérêts se marque dans le choix des sujets, aussi bien que dans la manière de les traiter ! « Le style est de l'homme même ». Quelle variété dans ces petits hommes déjà. Il faudrait rester longtemps à méditer sur ce thème que nous méconnaissons si souvent encore.

Ces onze cents dessins, dont la moitié, si j'ai bien vu, sont des paysages, constituent une collection de sites et surtout de monuments suisses d'une merveilleuse richesse. Quelles leçons de géographie un maître va pouvoir faire là, sûr d'être soutenu par l'intérêt de ses élèves, quand il leur fera situer telle petite ville ou telle vallée, où vit un camarade, dont la manière les aura intéressés ou frappés. C'est toute la Suisse en effet et pas seulement, ni surtout, les grands centres, qui défile sous nos yeux. Chez nous on aura plaisir à identifier Rossinière, Choindez, Veyrier, La Sagne, Lignerolle, Villarzel, Confignon, Saint-Triphon, Tramelan, Areuse, Valangin, Porrentruy, La Perraudettaz... J'en passe, et des meilleurs, — c'est le cas de le dire.

C'est plaisir d'écouter dans les salles, où les écoliers se pressent, les remarques échangées, de constater l'animation des regards et des gestes.

L'initiative prise par l'almanach Pestalozzi mérite d'être hautement célébrée. M. Bruno Kaiser a dès maintenant fait, pour développer, pour élever notre jeunesse, plus que bien des manuels et bien des institutions officielles. Les résultats qu'il a obtenus montrent tout ce dont des écoliers sont capables quand les tâches qu'on

leur propose font appel aux tendances vivantes qui les poussent à l'action.

L'almanach Pestalozzi a tenté d'autres concours (folklore, travaux manuels, etc.). Il laisse entendre qu'il a dû y renoncer parce que les concurrents trop nombreux risquaient de submerger le jury sous la masse des envois. Combien cela est réjouissant et instructif. Nos sociétés pédagogiques n'auraient-elles pas là un beau rôle à jouer ?

Elles entrent dans cette voie en effet. L'exposition que l'Union des instituteurs primaires genevois projette pour 1923 fera, nous y comptons bien, une large place aux travaux spontanés des écoliers, et marquera une étape importante sur la voie de l'école active.

PIERRE BOVET.

GÉOGRAPHIE LOCALE

II

Conformément aux plans d'études officiels, l'article de Mlle Berthoud¹ est consacré à la géographie locale au seul degré inférieur de l'école primaire (élèves de 7 à 9 ans). Mais nous sommes de ceux qui pensent que cette discipline capitale doit prendre place au programme de toutes les années d'école. Un instituteur vaudois qui vient de mourir à 47 ans, Adrien Reverchon, a été en ce domaine un novateur courageux, intelligent et ... trop méconnu.

Depuis de longues années, Adrien Reverchon étendait l'enseignement de la géographie locale à tous les degrés de l'école et jusqu'aux cours complémentaires. Avec une hardiesse d'autant plus remarquable qu'elle s'alliait chez lui à une modestie excessive, il créait une méthode, allait droit à la vie et lui ouvrait toutes grandes les portes de l'école. Il apparaît ainsi comme l'un des précurseurs les plus avisés de cette « école active », en laquelle beaucoup s'obstinent encore à voir une nuageuse utopie.

Au rebours de tant de gens qui écrivent sans avoir rien à dire, Adrien Reverchon n'a presque rien écrit. Ses essais, ses recherches, ses succès étaient à peu près inconnus. En 1914, l'exposition nationale de Berne lui avait apporté cependant une certaine notoriété. Mais les clameurs de la guerre avaient couvert cette renommée modeste et de bon aloi.

Reverchon est mort au moment où sa valeur enfin reconnue allait recevoir sa consécration. Vivement intéressé par la liste des sujets de géographie locale qu'il traitait avec ses élèves de 6 à 19 ans, M. Pierre Bovet lui avait demandé d'écrire pour la Collection d'actualités pédagogiques un livre qui eût été, en même temps qu'une monographie originale des petites communes de Romairon et de Vaugondry où enseignait notre distingué collègue, un traité type de géographie locale et un véritable manuel d'école active. Toujours trop modeste, Rever-

¹ *Educateur* du 18 mars dernier. Mlle Berthoud nous prie de dire que cet article n'est qu'un extrait du rapport qu'elle a présenté au corps enseignant du district de Lausanne en septembre 1921.

chon avait hésité. Ecrire un livre ... c'était une grosse entreprise et à aucun moment ce bon ouvrier de l'éducation n'y avait songé. Je n'oublierai jamais la visite qu'il me fit à ce sujet le 5 décembre dernier.

Toute sa matière était là, prête, élaborée, vécue. Il n'avait plus qu'à écrire. M. Bovet était monté le voir dans sa maison d'école accrochée comme un observatoire aux flancs du Jura. On avait causé tout un après-midi, visité le petit musée scolaire qu'il avait constitué, feuilleté des cahiers, admiré des graphiques. Déjà il envoyait à l'*Éducateur* sa première leçon, à titre de spécimen... Hélas ! cette première leçon est devenue la dernière ¹. Ce livre qui aurait été le couronnement de sa carrière et le résumé des efforts de toute sa vie, il ne l'écrit jamais. Enfin son mérite allait éclater à tous les yeux ; ses méthodes allaient vivifier notre pratique et contribuer puissamment au triomphe de l'école active... Et voici que la mort est venue, irréparable.

ALB. C.

Le 8 septembre dernier, Adrien Reverchon présentait à ses collègues, réunis à Sainte-Croix en conférence officielle de district, un rapport sur cette géographie locale et régionale qui lui tenait tant à cœur. Il demandait entre autres « qu'un programme précis et plus étendu fût élaboré pour cette discipline, afin de n'en pas laisser l'enseignement au hasard et à l'imprévu ».

Etudiant les causes de la stagnation de la géographie locale, Reverchon en discernait quatre :

1. L'esprit de routine.
2. Le programme trop limité.
3. Le fait que la géographie locale est considérée à tort comme une branche de troisième ordre.
4. Le manque d'une monographie illustrée type.

A propos de la routine, il a cette remarque qui peint le novateur avisé qu'il était : « Nous pratiquons trop et nous n'expérimentons pas assez. D'emblée nous qualifions d'utopique telle nouveauté, parce que née sur sol exotique ».

Mais son idée maîtresse, c'est que la géographie locale doit pénétrer tout l'enseignement, tous les programmes, et non pas seulement celui du degré inférieur : « Pensez-vous, s'écrie-t-il, que la géographie locale soit tout entière dans le programme officiel ? Et l'étude du sol natal au point de vue géologique et hydrographique ? Et l'étude des habitations anciennes, les modes de construction, les événements naturels ou autres qui ont modifié l'aspect de la localité : glissements de terrain, inondations, incendies, etc. ? Et l'histoire de la localité, les mouvements de la population, les expressions locales, les traditions et coutumes populaires, l'administration, les organes de la commune, son rôle politique dans l'Etat ? »

Enfin Reverchon en arrive à son programme : Voici, dit-il, tel que nous le concevons — et dans ses grandes lignes — le programme de géographie locale et régionale pour les trois degrés de l'école primaire et pour les Cours complémentaires :

¹ Nous la publierons prochainement.

Degré inférieur.*Chapitre Ier — L'école.*

1. La salle d'école. — 2. L'école et ses abords. — 3. La fontaine de l'école. — 4. Le jardin de l'école.

Chapitre II — Le village.

5. La maison paternelle. — 6. Le jardin des parents : fleurs, légumes. — 7. Le verger : arbres fruitiers et fruits. — 8. Les points cardinaux. — 9. Les vents. — 10. L'épicerie du village. — 11. La laiterie. — 12. Le pressoir communal. — 13. La gare. — 14. Les champs. — 15. La forêt : arbres forestiers.

Chapitre III — Les habitants.

16. La famille. — 17. Occupations des habitants. — 18. Outils et machines du paysan. — 19. Chez un industriel (visites). — 20. Chez un commerçant. — 21. Dans un atelier (visites).

Degré moyen.*Chapitre Ier — L'école.*

1. La salle d'école (étude plus complète). — 2. La maison d'école. — 3. La terrasse, la cour. — 4. La pépinière scolaire.

Chapitre II — Le village.

5. La maison paternelle (étude plus complète). — 6. Le rucher. — 7. Orientation : lever et coucher du soleil. — 8. Carte des vents. — 9. L'église. — 10. Le cimetière. — 11. La rue et la place publique. — 12. Le bureau de poste. — 13. Les fontaines publiques. — 14. Plan de la localité (ou d'une partie de celle-ci). — 15. Statistique des animaux. — 16. Relief du sol, cours d'eau, voies de communication, ponts, lignes ferrées, etc. — 17. La mer de brouillard et les courbes de niveau. — 18. Un beau point de vue (signal).

Chapitre III — Les habitants.

19. Recensements (de 1920 et antérieurs). — 20. Nationalités, langues, confessions. — 21. Ressources des habitants.

Degré supérieur.*Chapitre Ier — L'école.*

1. Ecole et préau (plan à l'échelle). — 2. La place de gymnastique (id.). — 3. La pépinière (id.).

Chapitre II — Le village.

4. Plan du village. — 5. Plan du territoire communal. — 6. Relief du territoire ou d'une partie de celui-ci. — 7. Carte de la flore et de la faune. — 8. Quelques curiosités : édifices, arbres, blocs, cavernes, etc. — 9. Carte géologique, plan et profil. — 10. Carte du rayon local de 10 km. — 11. Table d'orientation. — 12. Panorama.

Chapitre III — Les habitants.

13. Le mouvement de la population. — 14. Bourgeois, non bourgeois, étrangers. — 15. Activité productive. — 16. Mœurs, coutumes locales, etc.

Chapitre IV — Administration.

17. Les autorités : Conseil et Municipalité. — 18. Impôts communaux. — 19. Caisse d'épargne scolaire, mutualité. — 20. Service d'incendie.

*Cours complémentaires.**Chapitre I^{er} — Le village.*

1. Les origines de la localité. — 2. Modes de construction : anciens et actuels. — 3. Edifices importants et édifices disparus. — 4. Lecture du plan communal (avec anciennes et nouvelles échelles : toises et mètres). — 5. Le village avec ou sans plan d'alignement. — 6. Conduites et réservoirs communaux. — 7. Lignes téléphoniques, télégraphiques et électriques qui traversent le territoire. — 8. Forêts communales. — 9. Événements naturels ou autres qui ont modifié l'aspect de la localité : éboulements, incendies, inondations, etc. — 10. Curiosités de la localité ou de la région dignes d'être visitées.

Chapitre II — Les habitants.

11. Le développement historique. — 12. Natalité, mortalité, épidémies à travers les âges. — 13. Coutumes, traditions populaires, festivités (abbayes), contes et légendes, hommes qui ont bien mérité de la localité.

Chapitre III — Administration.

14. Les organes administratifs de la commune. — 15. Rôle de la commune dans l'Etat.

Chapitre IV — Industrie, commerce, sociétés, divers.

16. Carte des laiteries de la contrée (apports de lait). — 17. Sociétés : tir, chant, musique, gymnastique, sports divers, sociétés de couture, littéraires, de tempérance, etc., etc.

18. Pour les districts du nord du canton, étude spéciale du lac de Neuchâtel : situation, dimensions, altitude, profondeur, plan, coupe en longueur et en largeur, régime des eaux, géologie, hydrographie, influence climatérique, faune, flore, pêche, pisciculture, stations néolithiques, navigation (autrefois et aujourd'hui), la flotille du lac. Perspectives d'avenir : canal du Rhône au Rhin, etc.

Reverchon note ensuite que l'étude de ces 80 sujets généraux ne peut manquer d'avoir une grande influence éducative. Il insiste sur les très nombreux croquis, plans et graphiques qui illustreront cet enseignement, sur les rédactions intéressantes qui en seront tirées, sur l'enrichissement considérable du vocabulaire qui en sera la conséquence.

Il termine son exposé en conseillant à ses collègues de constituer peu à peu un musée scolaire qui rendra de précieux services. A titre de renseignement, il énumère ce dont il dispose lui-même :

Flore. — Collection de céréales et de graminées fourragères. — Froment de printemps sélectionné à Vaugondry. — Echantillons de bois divers.

Faune. — Collection de 10 oiseaux — de 3 mammifères rongeurs — de nids et d'œufs — de reptiles — d'insectes utiles et nuisibles.

Minéraux. — Echantillons de différents calcaires. — Fossiles. — Fragments de blocs erratiques.

Vues. — Collection de cartes postales des lieux intéressants de la contrée.

Divers. — Carte de la région au 1 : 25,000. — Boussole. — Relief du Pied de la Côte. — Relief de l'école et de ses abords. — Quelques antiquités, etc.

ADRIEN REVERCHON.

LES FAITS ET LES IDÉES

Cours de vacances de l'Université de Bâle. — (Voir les détails aux annonces du présent numéro et de celui du 1er avril.) — L'Université de Bâle organise cette année pour la quatrième fois son excellent cours pour l'étude de la langue allemande, qui aura lieu du 24 juillet au 26 août sous la direction à la fois ferme et bienveillante de M. le professeur Emile Dürr. Créés en 1919, ces cours de vacances n'en sont plus à leurs débuts et nombreux sont les Suisses romands, italiens et romanches, les Français, les Belges et surtout les Anglais, qui ont pu en apprécier la parfaite organisation, le programme riche et varié, les professeurs compétents et sympathiques.

Il faut louer particulièrement la division du programme en *exercices* (15 h. par semaine : lecture et explication d'auteurs allemands et suisses, traductions, conversation, conférences d'élèves, exercices de grammaire et de style, phonétique pratique, travaux écrits) — et en *cours* proprement dits (7 à 8 heures par semaine) : histoire de la langue allemande, littérature allemande au XIX^e siècle, art allemand aux XV^e et XVI^e siècles, démocratie et économie politique suisses, écoles bâloises, etc.)

Nos collègues et futurs collègues qui veulent travailler avec fruit peuvent se rendre à Bâle en toute confiance. Qu'ils soient persuadés du reste que M. Dürr et ses collaborateurs sauront mettre la note gaie dans le sérieux du travail.

ALB. C.

Enseignement libre et contrat de travail. — Tel était le titre que M. Albert Picot avait mis à une causerie donnée à l'Institut J. J. Rousseau, sous les auspices de l'Association professionnelle de l'Enseignement libre. Renonçant à citer ici les exemples frappants et typiques qui illustrèrent son clair et vivant exposé, nous en relèverons seulement les points essentiels :

Les engagements réciproques que contractent le professeur et celui qui l'engage sont prévus dans le Code des obligations et soumis aux mêmes conditions que tout autre contrat liant un employeur et un employé. Ce contrat prend naissance à l'instant où deux volontés s'accordent, et il peut être conclu par simple consentement oral et même tacite. Une fois conclu, le contrat exerce son action, et si l'employé a pris l'engagement d'exécuter lui-même et en conscience le travail promis, l'employeur s'engage à procéder au paiement du salaire avec ponctualité.

Quand et comment le contrat prend-il fin ? Ceci est une question importante, car trop souvent dans le public on croit pouvoir, sans aucun avertissement préalable, donner congé à un professeur, qui se trouve parfois ainsi être dans de tristes conjonctures.

Lorsque le contrat est fait sans qu'on fixe la durée d'engagement, le congé

doit se donner au moins deux mois à l'avance, si le travail a duré plus d'un an ; 14 jours à l'avance, pour la fin d'une semaine, s'il a duré moins d'un an.

III^{me} Congrès international de l'enseignement ménager. — L'Office international de l'enseignement ménager, dont le siège est à Fribourg, a pris l'initiative de l'organisation d'un 3^{me} congrès international qui aura lieu à Paris, 65, rue de Varennes, du 18 au 22 avril. Ce congrès sera complété par une exposition « vivante » comprenant de nombreuses démonstrations pratiques.

L'Office international de l'enseignement ménager, à Fribourg (Directeur M. Léon Genoud), enverra tous renseignements désirables et reçoit encore des adhésions.

Ce Congrès fait suite aux congrès internationaux de Fribourg (1908) et de Gand (1913).

L'enseignement de la composition. — Notre confrère l'*Educatore della Svizzera italiana* publie dans son numéro de mars une trentaine de compositions d'écoliers luganais qui sont fort intéressantes. M. Ernesto Pelloni, directeur des Écoles, les introduit en citant plusieurs articles récents, parus dans les journaux pédagogiques italiens, qui tous s'insurgent contre l'abus que l'on fait des lettres dans l'enseignement de la composition. M. Pelloni pense qu'en invitant l'enfant à parler de ce qui l'intéresse, de ce qu'il vient de voir, on développe mieux que de toute autre manière ses dons d'expression écrite. Il note aussi l'influence très bienfaisante des leçons en plein air.

LES LIVRES

Atlas scolaire suisse pour l'enseignement secondaire publié par la Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Instruction publique, et subventionné par la Confédération. Exécuté par l'Institut Kartographia, Winterthour, 2^e éd., 1921. 136 p., 18 fr. 50. Payot et Cie, Lausanne.

Outre les cartes géographiques proprement dites (cartes physiques et politiques), cet atlas renferme 7 cartes géologiques, 15 cartes de la densité de la population, 15 cartes des peuples, des langues et des religions, 16 figures destinées à faire comprendre les divers modes de projection, 21 cartes climatiques, 29 cartes des cultures, mines, industries, commerce, voies de communication, etc., 31 figures consacrées aux phénomènes astronomiques qui intéressent la géographie, 35 plans de villes, ce qui représente, sauf erreur, un total de 281 cartes de grandeurs diverses.

Tous les types de paysages y sont représentés, et tous à de nombreux exemplaires : côtes plates et escarpées, fjords, détroits, îles coralliennes, deltas, estuaires, lacs, lagunes, glaciers, volcans, montagnes, steppes, déserts, oasis, régions polaires, etc.

Cette œuvre est une mine non seulement de renseignements précis, mais aussi d'exercices scolaires intéressants, variés et fructueux. L'enseignement de la géographie, qui peut devenir l'un des plus « actifs » possède là un instrument de travail d'une valeur exceptionnelle, un admirable moyen d'instruction et de culture par l'observation et le raisonnement.

Le prix relativement élevé de cet atlas en interdit l'introduction à l'école primaire à titre de manuel officiel. Mais si nous devons renoncer à mettre cette œuvre magnifique entre les mains de chacun de nos élèves, du moins faut-il que chacun de nos maîtres l'ait à sa disposition, que chacune de nos classes du degré supérieur le possède dans sa bibliothèque. L'« école active » a besoin d'outils de cette sorte.

L'*Atlas scolaire* fait le plus grand honneur à l'art, à la science et à la conscience des géographes et cartographes suisses, et nous avons le droit d'en être fiers.

ALB. C.

JULIEN FONTÈGNE. Le choix d'un métier et les aptitudes physiques. — G. et M. Ravisse, 52, rue des Saints-Pères, Paris. 48 pages, 2 fr. 75 français.

Le distingué directeur du Service d'orientation professionnelle d'Alsace-Lorraine, bien connu de nos lecteurs et auquel M. Ernest Savary consacrait naguère un article ici-même (18 février 1922), insiste dans cette brochure sur la nécessité d'un examen médical à l'entrée de n'importe quelle carrière. Il énumère successivement toutes les particularités physiques et donne en regard toutes les indications ou les contre-indications qu'elles comportent pour le choix d'un métier.

M. Fontègne examine ainsi l'ossature, la taille, la prédisposition à l'anémie, la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le système nerveux, le cœur, les voies digestives, respiratoires, etc.

Petit livre extrêmement précieux, plein de faits, précis, plus riche que tous les ouvrages analogues de notre connaissance.

ALB. C.

Albert SCHENK et Ernest TRÖSCH. Cours intuitif de français. Troisième année : Au village. Cours pratique illustré à l'usage des écoles allemandes. Illustrations de Hans Witzig et Gunther Schaerer. — W. Trösch, Olten, 1921; 3 fr. 50.

MM. Schenk et Trösch ont appliqué la méthode directe à l'étude du français en pays de langue allemande, et ils semblent y avoir réussi. Les expériences faites dans de nombreuses écoles au moyen de leurs deux premiers volumes : *A l'école* et *A la maison*, ont donné, nous dit-on, de très bons résultats.

L'intérêt de l'élève est éveillé et soutenu par l'histoire d'une famille que l'on suit de page en page et de volume en volume.

La grammaire n'est point négligée pour autant, mais — comme dans les excellents manuels Briod et Stadler pour l'étude de la langue allemande — les difficultés en ont été « sérieées » avec intelligence.

J. SAVARY et E. VISINAND : Mes plus belles histoires. Récits bibliques racontés aux enfants. 65 illustrations d'Elzingre, dont 4 grands hors-texte en couleurs. Payot, Lausanne et Genève, 1921, 87 pages, 2 fr. 50.

Ce petit livre marque un progrès considérable. Nous avons enfin un manuel fait pour l'enfant, et non pas, comme ci-devant, pour les maîtres ou les théologiens. De gros caractères, des gravures presque à chaque page, un langage simple et vrai, aussi près que possible du vieux texte des Écritures, et surtout, aucune note explicative, historique ou critique, aucune érudition. Rien qui déconcerte l'enfant, qui le rebute ou qui l'ennuie. Ah ! l'aimable

livre, et comme l'on envie les bambins qui vont entrer ainsi de plain-pied dans les vieilles traditions hébraïques — inséparables de notre culture — comme dans la vie de Jésus de Nazareth.

Le Polygraphisches Institut de Laupen nous communique quelques très jolis spécimens de **couvertures de cahiers** avec dessins de vues suisses, croquis géographiques, etc., en noir sur couleur. Nous sommes de ceux qui, n'ayant jamais senti la beauté de l'uniforme cahier bleu, avons souvent envié aux petits écoliers français leurs couvertures instructives et artistiques. C'est dire que l'initiative de Laupen, qui est encouragée déjà par plusieurs directions d'écoles en Suisse, nous est très sympathique.

Pour leur fonds de voyage, les élèves du Gymnase de la ville de Berne ont dessiné et mis en vente une série de 10 **cartes postales** (imprimées chez Hubacher S. A., à Berne), représentant des vues de Berne et des environs. Bonne idée, qui trouvera des imitateurs.

M'SIEU, ILS FUMENT !

[Les pages qu'on va lire sont extraites d'un joli volume, publié par l'éditeur Bircher, à Berne, sous ce titre : *Psychanalytische Erfahrungen aus der Volksschulpraxis*, que nous recommandons très chaudement à ceux de nos collègues qui lisent volontiers l'allemand. Ce sont des observations très fines, rendues avec un vrai talent littéraire. L'auteur est instituteur à Ittigen près Berne.]

Une troupe d'écoliers grimpait vers un sommet du Jura. Le soleil flambait, les sacs étaient bien garnis. Les garçons avaient cessé de chanter, le chemin était trop escarpé déjà. Mais ils causaient et au sortir du bois, quand, en se retournant, ils virent la ville et le lac étalés au pied de la côte comme des jouets, ce ne fut qu'un cri.

Le maître fermait la marche. A un coude du sentier il s'arrêta un instant. Avec son mouchoir il s'épongea le front, puis il se remit en marche. Les élèves avaient quelques pas d'avance sur lui. De petits nuages bleus montaient vers les sapins au-dessus de leurs têtes. Le maître secoua légèrement la tête et sourit.

Deux traînards surgirent de derrière un buisson.

— M'sieu ! dit l'un d'eux avec la voix offensée d'un juste, ils fument.

— Ah ! répondit sèchement le maître.

Les deux garçons se regardèrent très étonnés. Ils marchèrent un moment silencieux aux côtés de l'instituteur.

— Il n'a pas compris, souffla l'un des deux à son camarade en le poussant du coude. Dis-le lui, toi.

— Qu'est-ce qu'il y a, demanda le maître ?

— Il dit que vous n'avez pas compris ce que j'ai dit.

Ce fut le second qui reprit l'accusation :

— Ils fument là-bas devant. Moser a apporté des cigarettes et...

— Je sais, répondit l'instituteur, sans se troubler plus que la première fois. Je vous avais très bien entendus.

La stupéfaction cloua un instant sur place les deux retardataires. Puis ils

se poussèrent, éclatèrent de rire et partirent en courant pour rejoindre le gros de la troupe.

Sous un sapin tout le monde avait fait halte. Il y avait une heure qu'on marchait. A l'approche du maître, les plus crantifs se dissimulèrent derrière les branches, d'autres continuèrent à tirer leurs bouffées avec impertinence. Le plus hardi des gamins, retirant sa sèche de ses lèvres avec un geste de vieil habitué, présenta même à l'instituteur une boîte toute pleine :

— En prenez-vous une aussi ? Elles sont bonnes. Elles ont coûté 60 cent.

— Non, merci, je ne fume pas.

Pendant que l'enfant se retirait un peu à l'écart auprès de ses camarades, le maître s'assit dans le gazon au-dessous du chemin. Il regarda les fumeurs qui conversaient vivement à mi-voix et sourit. Comme il l'avait pensé, les deux accusateurs de naguère étaient maintenant les plus enragés à obscurcir le ciel de fumée ; quant aux pêcheurs honteux, ils réapparaissaient l'un après l'autre de derrière les ramures et les ronces.

Quand on se remit en marche, toute la troupe, comme sur un ordre, se massa autour de l'instituteur. On parla d'abord de choses sans conséquence. Lui répondait gentiment, mais aux sujets qui se renouvelaient sans cesse, à la conversation qui ne se mettait pas en train, il comprit que quelque chose était au centre des intérêts de cette jeunesse : ce n'était ni le fromage qu'on se promettait de râper tout à l'heure en mettant les macaronis sur le feu, ni la nouvelle bande d'Indiens que Werner avait constituée et qui s'était fait battre le jeudi d'avant.

Après un silence, brusquement, quelqu'un demanda :

— Monsieur, pourquoi est-ce que vous ne fumez pas ?

— Oui, nous aimerions bien savoir ça, s'écria l'homme aux cigarettes en faisant circuler généreusement sa boîte.

L'instituteur tira de sa poche une plaque de chocolat aux noisettes, défit l'enveloppe et tendit un morceau à son interlocuteur.

— Est-ce que ceci n'est pas meilleur qu'une sèche ?

— Oui... si...

— Et cette plaque ne coûte que quarante centimes ; ta boîte soixante. Mais il y a des gens qui aiment mieux les cigarettes, dit l'instituteur en haussant les épaules.

— Mon père ne fume pas non plus, dit quelqu'un.

— Je n'ai fumé que parce que tous les autres le faisaient, dit un second en jetant dans l'herbe le bout qu'il finissait.

— Alors tu es aussi lâche que Meyer et que Gros. Ils vous ont dénoncés et, voyant que je ne vous faisais rien, ils se sont mis à fumer comme des usines et à se pavaner comme des gosses qui ont enfilé leur première culotte.

Sous le ricanement des autres, ces trois-là s'éloignèrent.

— L'automne dernier, quand je gardais les bêtes chez mon oncle, nous avons fumé tous les jours, reprit un nouvel interlocuteur.

— M. Nöhler, le maître, nous a surpris une fois. Quand l'école a recommencé, pour me punir, il m'a forcé à fumer tout un brissago, et puis encore un second. Mais je n'ai pas été malade.

Tout le monde se mit à rire, l'instituteur aussi.

— M. Nöhler m'avait choisi les plus noirs. C'était une fumée ! Les filles se mettaient à tousser. Et M. Nöhler a manqué se trouver mal, tant il était furieux. Il a été blanc comme un mort tout le matin. Et c'est à peine s'il pouvait parler, en nous défendant de ne plus jamais recommencer.

— Mais nous n'avons fait que fumer davantage, continua le petit héros.

— Quand il y en avait un qui se faisait attraper, il prenait quelque chose ! Nous ne l'appelions plus que l'Espion, parce qu'il était toujours à chercher à nous surprendre.

— Et le dimanche, quand nous allions fumer à la Châtaigne, un de nous disait : « Si Nöhler savait... » et ça nous faisait rire.

— Mais à mon père, s'écria le fils d'un membre de la Commission scolaire, il a raconté qu'il nous avait radicalement guéris de cette habitude, radicalement.

Les rires et les récits s'entrecroisaient. Chacun y allait de ses souvenirs, de ses inventions ; on mêlait les uns et les autres à doses variées. Ils parlaient devant le maître, sans plus du tout se gêner de lui. Lui, de temps à autre, posait une question, quand un récit était obscur ou trop fragmentaire.

— Moi j'ai fumé souvent, déjà quand j'étais petit. Mais la pipe. C'est la pipe que mon père fume. Un jour il m'a vu et j'ai cru qu'il en mourrait de rire. Il appelait ma maman : « Hé ! regarde-le. Il fume comme un grand. Il saura bientôt mieux que moi. »

— Moi, c'est au printemps dernier que j'ai vraiment commencé. J'étais allé au bois avec mes frères. Ils fumaient des bouts et ils m'ont forcé à fumer aussi pour que je ne dise rien à la maison.

— Oui. C'est bien comme vous l'avez raconté. C'est comme ça que ça se passe.

Tous s'arrêtèrent. C'était le maître qui parlait.

— Chacun se met à fumer un jour ou l'autre. Ou bien ce sont des frères ou des camarades qui vous y forcent comme pour Rodolphe, ou bien on imite son père ou une autre grande personne et on se croit grand pour autant. Ou bien, les parents et les maîtres l'ont défendu, et c'est pour le plaisir de se dire : « Eh ! s'ils me voyaient, c'est ça qui les ferait enrager, ou encore : Je prendrais quelque chose, mais ils ne m'auront pas cette fois ». La fumerie a toujours des débuts ridicules. S'il y a quelqu'un parmi vous qui fume parce qu'il trouve ça bon, qu'il le dise.

Au grand étonnement de ses camarades et de l'instituteur lui-même, il y en eut un qui s'écria : — Eh bien, moi je trouve ça bon. C'est comme ça.

C'est un fils d'aubergiste, à l'esprit de contradiction très développé ; il grandit entre un père assez vulgaire et une belle-mère. Le maître lui jeta un regard attristé.

— Ah ! c'est qu'alors tu es un de ces malheureux qui deviennent des fumeurs enragés. Tu fumeras au moins un paquet de cigares par jour. Ça représente 70 centimes. Calcule ce que cela fait au bout de la semaine et au bout de l'année.

On s'étonne de la somme.

— Tu seras un de ceux qui en dix ans jettent en fumée deux mille cinq cents francs à peu près. Bien sûr, cela te procurera du plaisir. Mais d'autres épargnent

cet argent. Ils le placent pour en avoir l'intérêt. Ou bien ils s'achètent un cheval, ou deux vaches. Il y en a d'autres qui font un petit voyage chaque année. Ils y trouvent autant de plaisir que toi à fumer. Comme il y en a sûrement déjà parmi vous qui aiment autant mettre leur argent à un couteau, à des crayons ou à une boîte de couleurs, à des timbres rares, à un beau livre qu'à de la fumée.

Vif assentiment. Quelques-uns émettent même des doutes sur la vérité de l'assertion de leur camarade. Mais celui-ci s'entête et se retire.

Le maître s'adresse de nouveau à son petit monde :

— Quand j'avais votre âge, j'ai fumé, moi aussi, pendant un certain temps. Je voulais avoir l'air aussi distingué que le docteur, qui avait toujours une cigarette aux lèvres. Et ça m'aurait fait plaisir aussi de faire enrager mon maître. Un jour, j'ai même fait exprès de me montrer à lui tandis que je fumais un cigare. Il m'appela. Mais au lieu du soufflet que je redoutais, il me glissa tout doucement à l'oreille : « Henri, je ne te croyais pas si bête ». Depuis ce jour-là, j'ai été guéri.

Les garçons avaient écouté, recueillis ; ils riaient maintenant aux éclats. Il n'y en avait plus que bien peu qui eussent une cigarette à la bouche. Sur le chemin du retour, le fils de l'aubergiste fut seul à fumer. Comme il demandait du feu à un camarade, celui-ci lui tendit du même coup tout le reste de ses cigares : « Puisque ça te fait plaisir ».

Le soir, l'instituteur écrivit dans son cahier de notes un récit de la promenade : « ...Et si j'avais obtenu ce résultat que, des vingt et un, huit renoncent à fumer, j'aurais obtenu davantage que par une grande scène avec une morale sur les inconvénients de la nicotine pour l'organisme cérébral. Mes collègues ont certainement déjà fait cette partie du travail.

Que le petit Muller, le fils de l'aubergiste, continuera à fumer, j'en suis convaincu. Mais je suis persuadé que ce n'est pas à coups de trique qu'on l'y ferait renoncer. C'est pour autre chose qu'il faudrait le soigner... »

Le lendemain, le maître reçut une grosse enveloppe. Il l'ouvrit ; la lettre était signée : « Le président de la Commission scolaire, Duvaud ».

Il lut :

« Monsieur,

« M. Muller nous a fait savoir, et nous avons appris par d'autres sources sûres, que pendant l'excursion scolaire qui a eu lieu hier, vous aviez autorisé les garçons de votre classe à fumer. Vous vous êtes exprimé sur ce sujet en des termes qui, non seulement nous sont incompréhensibles, mais qui contredisent tout à fait la façon dont jusqu'ici on a procédé dans des cas analogues. Nous sommes décidés à nous opposer très énergiquement à cette nouvelle manière de faire... »

Froissée en boule, la lettre tomba dans le panier à papier. Mais au bout d'un instant, l'instituteur se pencha pour l'en retirer. Il déploya de nouveau la feuille, en acheva la lecture, puis, en souriant, la colla dans son cahier de notes pédagogiques.

HANS ZULLIGER.

Rentrée des Classes

M.,

Nous prenons la liberté de vous présenter nos offres de services pour la livraison des ouvrages et du matériel scolaires dont vous pourriez avoir besoin.

Pour ce qui est des ouvrages publiés en Suisse, nous pouvons vous les livrer avec la remise d'usage de 5 % accordée au personnel enseignant, aux établissements scolaires, pensionnats et instituts.

Quant aux ouvrages de provenance française, nous pouvons vous les livrer avec une

bonification de change de 50 %

sur les prix en vigueur en France. Pour ceux de nos correspondants dont la commande atteindrait, au moins, **50 francs français** le paiement peut être fait **au comptant** en francs français par chèque sur Paris ou billets de banque français. Pour toutes les livraisons facturées en francs français, les prix de catalogue en France sont majorés de 10 % pour frais de port et d'emballage. Cette majoration peut être supprimée lorsque la commande comporte un montant de 300 francs français au minimum, **payable à l'avance**.

Nous espérons que vous voudrez bien profiter des excellentes conditions que nous avons le plaisir de vous offrir par la présente et nous adresser vos commandes, à l'exécution desquelles nous apporterons nos meilleurs soins.

Dans l'attente de vos nouvelles y relatives, et à votre entière disposition pour tous renseignements que vous pourriez désirer, nous vous prions d'agréer, M., l'expression de nos sentiments les plus distingués.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Berne

Universität Basel

(Schweiz)

Ferienkurs zum Studium der deutschen Sprache

IV. Jahr

24. Juli — 26. August 1922

Uebungen (wöchentlich 15 Stunden): Lektüre und interpretation deutscher Autoren. — Uebersetzungen aus dem Französischen, Englischen, Italienischen oder anderen Sprachen ins Deutsche. — Konversation und Vortragsübungen. — Phonetik. — Schriftliche Arbeiten. — Grammatischstilistische Uebungen.

Für die Uebungen sind drei Stufen (untere, mittlere und obere) vorgesehen. — Höchstzahl der Klassen 25 Teilnehmer. — Bei genügendem Besuch werden Spezialklassen nach den Nationalsprachen eingerichtet.

Vorlesungen (wöchentlich 7—8 Stunden) *Deutsche Literatur und Sprache*: Geschichte der deutschen Sprache. — Ueber Goethes Gedichte. — Die Anfänge des modernen deutschen Romans. — Schillers Dramen der Reifezeit. — Novellen von Keller und Storm. — Balladen und Lieder im XIX. Jahrhundert. — *Geschichte der Kunst*: Deutsche Kunst im XV. und XVI. Jahrhundert. — *Verfassungs- und Wirtschaftsleben der Schweiz*: Demokratie der Schweiz. — Ueber die Volkswirtschaft der Schweiz. — *Schulwesen*: Die Schulen Basels.

Besuch von Museen und historischen Denkmälern.

Wöchentlich Ausflüge.

Alle Uebungen und Vorlesungen werden in deutscher Sprache gehalten. Die Lehrer des Ferienkurses sind Professoren der Universität und der obern Schulen der Stadt Basel.

Kursgeld: Für die Woche Fr. 20.—, für den ganzen Kurs Fr. 100.

Der Eintritt kann jederzeit während der Dauer des Kurses stattfinden.

Beginn: Montag, 24. Juli, 10 Uhr vorm., in der Universität (Rheinsprung 11).

Ausführliche Programme und Auskunft jeder Art beim

Sekretariat der Universität Basel

oder beim Leiter des Ferienkurses

Prof. E. Dürr.

P 1211 Q 41



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Av. Bergières, 26
LAUSANNE

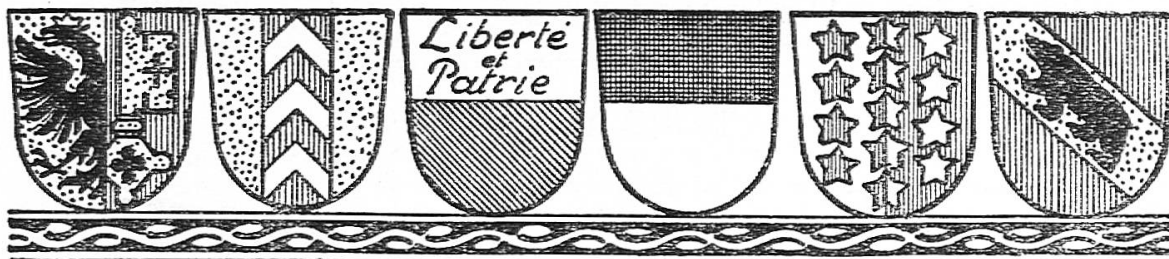
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.
W. ROSIER, Genève.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
M. MARCHAND, Porrentruy.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE	GENÈVE
1, Rue de Bourg	Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger, Fr. 15
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cts. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Avis aux abonnés genevois

Genève, Avril 1922.

M

Nous avons l'avantage de vous informer que nous avons adjoint à notre librairie, place du Molard, 2, un **Cabinet de Lecture** dirigé par

Mlle MARIE-LOLA WAGNIÈRE

Nous avons constitué un fonds qui comprend les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains. Ce fonds sera régulièrement enrichi par l'adjonction de toute nouveauté intéressante.

Désirant que chacun de nos abonnés considère notre bibliothèque comme étant sa propre bibliothèque, nos abonnés y auront accès eux-mêmes; ils pourront bouquiner, lire sur place et choisir eux-mêmes, s'ils le désirent, les livres qu'ils veulent emporter.

Espérant que vous ferez un bon accueil à notre entreprise, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments très distingués.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}.
2, Place du Molard.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	Tarif pour	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1	volume.	2.50	6.—	12.—	20.—
2	»	3.50	9.—	18.—	30.—
3	»	4.50	12.—	24.—	40.—

SUPPLÉMENTS POUR NOUVEAUTÉS

5 centimes par volume et par jour ou 1 fr. par volume et par mois
(6 mois = 5 fr., 1 an = 10 fr.).

CARTE D'ABONNEMENT INTERMITTENT

Donnant droit à 10 volumes pris à volonté pendant 1 an. Prix : 5 fr.

TARIF AU JOUR

15 centimes par volume et par jour.

20 » » » pour les nouveautés.

Le dimanche n'est pas compté.

Tout ouvrage paru dans les six mois est considéré comme nouveauté.

Tout abonné fera un dépôt de 2 fr. 50 par volume.